

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 409

Artikel: Après Chiasso : les bons esprits de la SBS
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bons esprits de la SBS

La Société de Banque Suisse était restée prudemment sur la réserve pendant les premières étapes du scandale de Chiasso. Son silence contrastait même curieusement avec les prises de position tonitruantes (« Nous les avions avertis ! ») de l'Union de Banques Suisses. Avec la parution de son mensuel (livraison de mai), « Le Mois économique et financier », la SBS s'aventure à quelques commentaires.

Une profession de foi en trois points qui démontre, si besoin était, une fois de plus que le monde bancaire n'est pas prêt à tirer de lui-même les leçons du « couac » du Crédit Suisse :

1. A propos de l'initiative du Parti socialiste sur un renforcement du contrôle public sur les banques : « L'efficacité de la place financière, dont l'importance est vitale pour notre pays, risquerait d'être entravée ».

2. La SBS au-dessus de tous soupçons (elle avait recommandé « avec force » le renforcement de la Commission fédérale des banques) : « Pour son compte, la SBS a renforcé constamment ses mécanismes internes de contrôle et son inspectorat, pour tenter de prévenir les délits de toute nature pouvant résulter de défaillances humaines ».

3. Le remède : « Il semblerait qu'il appartient principalement à l'entreprise d'éviter que ne se commettent de telles fautes. L'esprit d'entreprise et la conception des affaires qu'elle se donne devraient être un frein aux excès (...) Il serait illusoire d'imaginer qu'une banque puisse abandonner le contrôle interne et la promotion de l'éthique professionnelle de ses collaborateurs aux mains de fonctionnaires de l'Etat ».

L'esprit d'entreprise, tout est là ! C'est probablement aussi « l'esprit d'entreprise » qui a dicté le pullulement des guichets de banque à la frontière tessinoise pour tendre la main aux Italiens en quête d'évasion fiscale... De qui se moque-t-on ?

Plonger dans le ménage militaire

On sait que le budget de la défense nationale n'a pas été touché par les « économies » (mis à part le secteur de la protection civile). De toute évidence, la manœuvre était cavalière. On attendait les protestations de la gauche. Elles se sont traduites par le dépôt d'un postulat qui, si le Conseil fédéral est clair dans sa réponse, permettra d'y voir un peu mieux dans le « ménage » militaire. L'angle d'attaque des socialistes est surtout intéressant en ce qu'il permettra d'aller au-delà des professions de foi de patriotisme qui jusqu'ici obscurcissaient régulièrement le débat. Qu'on en juge par la teneur de quelques questions déposées :

— Est-il possible de faire des économies appréciables en réorganisant les cours de répétition, par exemple en suspendant les cours de landsturm ?

— Est-il exact de prétendre que le nombre des « généraux », c'est-à-dire des officiers du plus haut rang, a augmenté de manière démesurée au cours de ces dernières années ?

— La procédure suivie actuellement lors de l'acquisition de nouveaux systèmes d'armement est-elle encore adéquate, ou peut-elle être appliquée plus rationnellement et, partant, plus économiquement ?

— Les dépenses administratives de l'armée se sont-elles accrues au cours des deux dernières décennies, n'ont-elles pas varié ou ont-elles augmenté plus fortement que dans les autres secteurs ?

— La part des dépenses fixes dans l'armée, c'est-à-dire des frais d'exploitation et d'entretien (33 % en 1966 et 40 % en 1975. Réd.), n'est-elle pas devenue trop importante par rapport aux res-

sources disponibles pour les acquisitions nouvelles ?

— Conformément à la Constitution, les arrêtés fédéraux sur les programmes d'armement ne sont pas soumis au référendum. Ne serait-il pas préférable de soumettre aussi ces arrêtés au référendum, de manière à améliorer le climat politique au sein de notre armée et à étendre les responsabilités politiques des citoyens ?

Le lobby des sentiers

La bataille pour les sentiers pédestres n'est pas encore perdue. Loin de là ! Voilà la commission du National qui refuse le mot d'ordre du Conseil fédéral (rejeter l'initiative sans contre-projet) et qui y va de ses propositions, lesquelles manifestent — ce n'était pas difficile ! — une plus nette compréhension pour les initiateurs que n'en avait témoigné l'exécutif central.

Serait-ce un signe supplémentaire que les parlementaires sont plus sensibles aujourd'hui à leur mission de « courroie de transmission » entre le peuple et les autorités ? En tout cas, au chapitre délicat des routes nationales, le Parlement avait déjà fait un certain pas en direction des promoteurs de l'initiative lancée sur le sujet en adoptant une motion sur le réexamen du réseau des dites routes.

Il reste qu'un lobby d'une importance non négligeable est au travail à Berne en faveur des sentiers pédestres : pas moins de soixante parlementaires se sont déclarés sensibles à la question ! Et le président du comité d'initiative n'est pas n'importe qui : le maire de Zurich, l'indépendant Sigmund Widmer... lequel a trouvé, comme par hasard, un relais tout désigné en la personne d'un autre indépendant zurichois, Meinrad Schär, comme président de la commission ad hoc du National. Et il était dit que Meinrad Schär ne s'en laisserait pas compter, lui qui était à l'origine de l'initiative contre le « bang » supersonique, entre autres batailles pour l'environnement.